

# Advanced Practice Nurses et Physician Associates

**Intégration dans la pratique** *Les Advanced Practice Nurses (APN) et les Physician Associates (PA) sont de plus en plus nombreux à intégrer la pratique médicale. Bien que leurs formations et activités cliniques diffèrent, leurs rôles sont souvent confondus, c'est pourquoi une clarification de leurs responsabilités et de leurs rôles respectifs s'avère nécessaire.*

## Sonia Barbosa

MHS, cheffe de la division Prestations et développement professionnel de la FMH

## Catherine Gassmann

MSN, enseignante en sciences infirmières/Advanced Practice Nurse à la Haute école spécialisée de la Suisse orientale

## Katharina Fierz

Prof. directrice de l'Institut des sciences infirmières de la Haute école spécialisée zurichoise

## Henk Verloo

Prof. clinicien spécialisé auprès du Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé du CHUV

## Stefanie Brown

MSN, enseignante en sciences infirmières/Advanced Practice Nurse APN-CH, Haute école spécialisée Careum

## Monica Bianchi

Prof. directrice du programme MSN sciences infirmières à la Haute école spécialisée de Suisse italienne

## Christian Eissler

Prof. directeur du programme MSN sciences infirmières à la Haute école spécialisée bernoise

## Philippe Eggimann

Dr méd., p.-d. et vice-président de la FMH

## Maya Zumstein-Shaha

Prof. FAAN, directrice adjointe du programme MSN sciences infirmières à la Haute école spécialisée bernoise et p.-d. à la faculté de santé, école de soins infirmiers, Université Witten/Herdecke, Allemagne

compétences des profils professionnels doivent être redéfinies. Cet article vise à clarifier les rôles, responsabilités et compétences de ces deux profils professionnels qui s'insèrent dans la pratique médicale, les Advanced Practice Nurses (APN) et les Physician Associates (PA).

## Formation

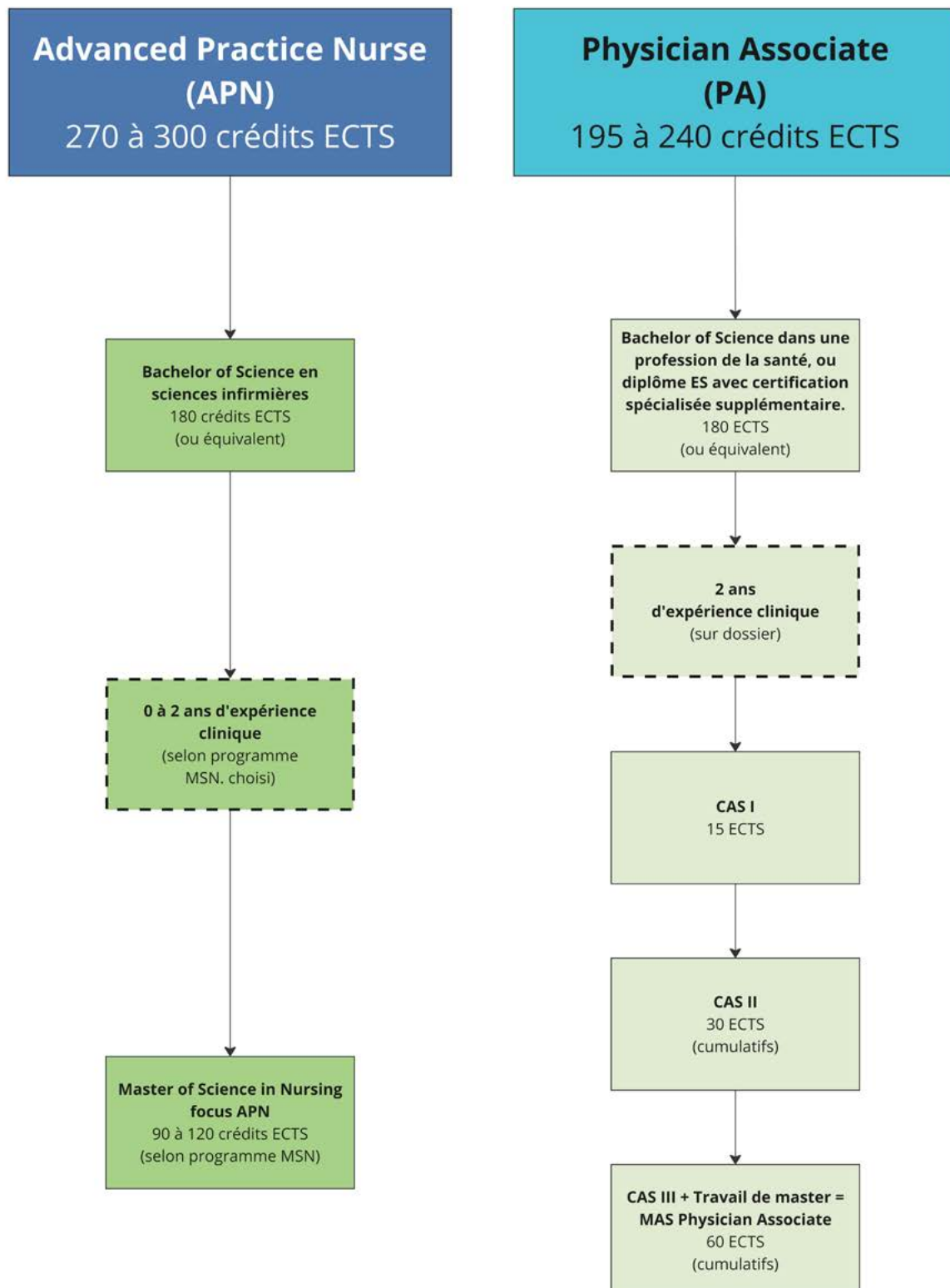
La formation des APN suit une trajectoire académique supérieure, l'obtention d'un Bachelor en sciences infirmières (BSN) crédité de 180 ECTS devant être complétée par celle d'un Master en sciences infirmières (MSN) d'au moins 90 ECTS. Les programmes de formation MSN comprennent des cours de pharmacologie et de physiopathologie et intègrent l'évaluation et le raisonnement cliniques, la prise de décision et la gestion de situations cliniques spécifiques [2]. Ce cursus conduit les APN à gérer de manière autonome des situations de soins complexes ainsi que leur suivi. Dans la pratique, certaines activités cliniques relèvent de la pratique médicale, tout en gardant une approche centrée sur la perspective des soins, c'est dans ce contexte que les questions de task-sharing et de task-shifting devront être définies par le législateur quant à leurs rôles et responsabilités [3, 4, 5]. Non inclus dans la loi sur les professions de la santé (LPSan), les standards minimaux sont définis par l'association APN-CH qui se charge également de délivrer les reconnaissances. Depuis 2006, plus de 1000 personnes [6] ont obtenu un MSN avec focus APN et une centaine d'entre elles ont obtenu la reconnaissance de l'association APN-CH [7].

La formation PA suit une autre trajectoire, à savoir celle de la formation professionnelle continue. Les candidates et candidats sont des professionnels de la santé de niveau Bachelor of Science (BSc), ou des infirmières et infirmiers de niveau école spécialisée (ES) ayant obtenu un diplôme d'expertise supplémentaire (p. ex. infirmier intensiviste EPD ES), et disposant de deux années d'expérience clinique. Ils s'astreignent à une formation continue en cours d'emploi, dont le cursus requiert trois certificats d'études avancées (CAS) de 15 ECTS, condui-

Parmi les défis auxquels notre système de santé doit faire face, la pénurie de professionnels capables d'assurer les prestations médicales est parmi les plus importants. C'est pourquoi les

sant à l'obtention du Master d'études avancées (MAS) PA (60 ECTS). Cette formation les prépare à exercer une activité médico-déleguée sous la responsabilité d'une ou d'un médecin spécialiste. Non reconnue par la LPSan, la profession est régie par l'association Physician Associates Switzerland qui bénéficie du conseil spécialisé de la Commission Physician Associates de la FMH. Basée sur les sciences médicales, la formation vise

une identité professionnelle propre. Son objectif est un ancrage pérenne dans le système de formation suisse, c'est pourquoi une demande pour instaurer un BSc Physician Associate est en cours. Actuellement, les PA travaillent principalement en milieu hospitalier sous la responsabilité directe des médecins cadres dans des domaines de spécialité divers (p. ex. chirurgie viscérale, cardiologie, orthopédie, réadaptation).



## Vignettes cliniques

### APN en hôpital

Lisa travaille dans l'équipe APN d'une clinique oncologique universitaire qui collabore avec sept médecins spécialistes en onco-hématologie. Elle suit des patientes et des patients dans l'ensemble de leur trajectoire clinique et au-delà. Son travail inclut l'évaluation clinique de leur pathologie et ses conséquences sur leur situation de vie. Lisa a une vue d'ensemble des signes et symptômes ressentis par la patiente ou le patient et de la charge associée. Lors de ses consultations, elle se focalise sur le traitement des symptômes, la promotion de la santé, la prévention, et soutient ses patientes et ses patients dans l'autogestion de leur maladie. Elle prescrit des examens de dépistage et de suivi ainsi que des traitements médicamenteux orientés sur le traitement des symptômes. Lisa rapporte aux médecins référents et leur fournit une mise à jour. Elle participe à la définition des plans d'investigation et de traitement et les explique à la patiente ou au patient. Lors des consultations, Lisa peut à tout moment contacter les médecins traitants par visioconférence, si nécessaire.

### APN en cabinet médical

Grégoire travaille en tant qu'APN dans un cabinet de médecine de famille qui occupe également trois médecins et deux coordinateurs en médecine ambulatoire (CMA). Il accueille en consultation des patientes et patients atteints de maladies chroniques, effectue des visites à domicile, accompagne des patientes et patients en fin de vie, et occupe la fonction de référent auprès de l'équipe de soins de l'EMS régional. Au quotidien, son travail inclut l'évaluation clinique ainsi que l'évaluation de la situation de vie des patients. Il prescrit des examens diagnostiques et propose des traitements sous délégation médicale. Dans son travail, il se focalise sur la promotion de la santé, la prévention et le soutien des patientes et des patients dans l'autogestion de leur maladie. Il fait également le lien avec d'autres fournisseurs de prestations, comme les soins à domicile. À l'EMS, Grégoire étudie les dossiers et rend visite aux résidentes et résidents en fonction des renseignements donnés par l'équipe de soins, qu'il forme également sur des questions portant sur les soins ou les traitements à prodiguer (p. ex. le diagnostic et le traitement de personnes avec douleurs réfractaires). Ainsi, il contribue à la stabilisation de situations ayant un potentiel d'aggravation.

### PA en hôpital

Jonas est PA au bénéfice d'une formation d'infirmier ES, il suit actuellement une formation en vue de l'obtention du MAS PA. Il travaille dans le service de neurochirurgie d'un grand hôpital cantonal. Intégré à l'équipe médicale, il fait le lien entre le personnel soignant et les intervenants externes (p. ex. médecins consultants, ergothérapeutes, services sociaux). Il participe au rapport médical où il présente les patientes et les patients dont il s'occupe. Les visites sont ensuite menées, soit seul, soit en duo avec le médecin référent lors des cas complexes. Il prescrit des examens de routine et des médicaments selon les lignes directrices en vigueur dans le service. Lorsqu'un traitement médicamenteux doit être adapté ou qu'une ordonnance de radiologie ou de physiothérapie doit être remplie, ceux-ci sont discutés et exécutés sous délégation médicale en suivant des protocoles cliniques établis pour le service. Jonas possède des compétences spécifiques à sa discipline, comme l'évaluation clinique, le diagnostic et le traitement de plaies ainsi que les contrôles par ultrasons des vaisseaux intracrâniens. Tout ce qui touche à l'autonomie décisionnelle des patients, comme le fait d'accepter ou de refuser une opération, tombe sous la responsabilité médicale. Tout ce qui comprend les entretiens avec les proches, les explications et les clarifications liées à un traitement nécessitant un conseil spécialisé ainsi que l'accompagnement du patient et de ses proches est sous la responsabilité directe de Jonas.

**Les philosophies de formation et les bases sur lesquelles elles s'appuient répondent à deux schémas différents**

## PA en réadaptation

Emma est PA et a suivi une formation de base de physiothérapeute. Elle a obtenu un MAS PA et travaille dans une clinique de réadaptation. Cette clinique compte quatre PA au total, tous intégrés dans l'équipe médicale, sous la responsabilité de la médecin-chef et de deux chefs de clinique. Emma et ses collègues assurent la continuité des soins des patientes et des patients, ce qui implique la gestion de la communication entre les équipes médicales de nuit et de jour, la clarification de toute question posée par l'équipe soignante, la gestion des entrées et des sorties des patients, l'adaptation des traitements médicamenteux selon les protocoles cliniques du service, et la négociation des garanties de prise en charge avec les caisses-maladie. Plus concrètement, les PA font les visites auprès des patients et clarifient toute question que ces derniers auraient concernant leur état de santé, et ce, de manière autonome ou après consultation des chefs de clinique selon la complexité du cas. De même, dans le cadre des entrées en clinique, ils effectuent des anamnèses, des évaluations cliniques et des auscultations. Les cas sont ensuite discutés avec les chefs de clinique avant la visite médicale en binôme.

## Discussion

La clarification des responsabilités et des rôles respectifs des PA et des APN permet d'identifier certaines des raisons de confusions observées à ce sujet. Premièrement, lorsqu'on implémente des professions qui ne bénéficient pas d'un cadre légal définissant leurs compétences, celles-ci se développent en fonction du besoin du service clinique qui les engage, et non pas sur des critères contraignants, comme c'est par exemple le cas dans la

## Les rôles de PA et d'APN sont importants et complémentaires

formation postgraduée des médecins-assistantes et des médecins-assistants. Deuxièmement, étant donné que la majorité des personnes qui suivent une formation de PA sont issues des soins infirmiers, les rôles se mélangent davantage. Ces éléments méritent d'être corrigés dans l'évolution des législations cantonales et fédérales. Il est également important de souligner que les cadres dans lesquels les APN et les PA évoluent diffèrent fortement. Le rôle d'APN est né d'un besoin reconnu en vue d'une pratique infirmière avancée et répondant

aux besoins d'une patientèle complexe. Le rôle de PA est quant à lui né suite à l'identification du besoin de disposer d'une profession intermédiaire, issue des sciences de la santé, entre l'assistant médical et le médecin. Il est important de retenir que parmi les défis identifiés pour la couverture des soins en Suisse, l'augmentation du personnel de santé qualifié capable de réaliser des prestations incluses dans la pratique médicale pour répondre aux besoins de la population doit être considérée comme prioritaire. C'est pourquoi les rôles de PA et d'APN sont importants et complémentaires et ne doivent pas être mis en concurrence. Ils doivent contribuer à garantir l'accessibilité et la qualité des soins médicaux aux côtés des médecins et au bénéfice de la population.

*Correspondance*  
[devprof@fmh.ch](mailto:devprof@fmh.ch)

## Bibliographie

- Eissler, C., & Zumstein-Shaha, M. (2022). Kompetenzniveaus neuer Rollen in der Schweizer Gesundheitsversorgung: eine Literaturrecherche. *Prävention und Gesundheitsförderung*. <https://doi.org/10.1007/s11553-022-00958-w>
- Schirmer, A.-M., Golz, C., & Eissler, C. (2024). Advanced Nursing Practice im europäischen Raum. *Prävention und Gesundheitsförderung*. <https://doi.org/10.1007/s11553-024-01116-0>
- Eissler, C., & Zumstein-Shaha, M. (2022). Kompetenzniveaus neuer Rollen in der Schweizer Gesundheitsversorgung: eine Literaturrecherche. *Prävention und Gesundheitsförderung*. <https://doi.org/10.1007/s11553-022-00958-w>
- Zumstein-Shaha, M., Schneuwly, F., & Eissler, C. (2024). Partage ou transfert des tâches? *Bulletin des médecins suisses*, 105(10), 40-42. <https://doi.org/https://doi.org/10.4414/saez.2024.1359892962>
- Zumstein-Shaha, M., von Dach, C., Moramba, R., Thormann, K., Schenk, M., Froehli, C., Schlunegger, M. C., Hahn, S., & Eissler, C. (2022). Neue Rollen der nicht-ärztlichen Berufe in der Schweizer Grundversorgung. *Primary and Hospital Care - Allgemeine Innere Medizin*, 22(4), 106-109. <https://phc.swisshealthweb.ch/fr/article/doi/phc-f.2022.10398/?limit=all&cHash=8a-c617384232a0073235f44338f9ccf7>
- Osińska, M., Koch, R., Mahrer-Imhof, R., & Zúñiga, F. (2022). Enquête Master 2022. Enquête auprès des détentrices et détenteurs d'un Master of Science in Nursing travaillant en Suisse. <https://apn-ch.ch/news/masterumfrage-2022>.
- Voir registre d'APN-CH et conditions d'accès sur APN-CH : Organisation de la réglementation
- Cawley, J. F., Andrews, M. D., Barnhill, G. C., Webb, L., & Hill, I. K. (2001). What makes the day an analysis of the content of physician assistants' practice. *JAAPA*, 14(5), 41-44, 47-50, 55-46. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/11523338>
- Gadbois, E. A., Miller, E. A., Tyler, D., & Intrator, O. (2015). Trends in State Regulation of Nurse Practitioners and Physician Assistants, 2001 to 2010. *Medical Care Research and Review*, 72(2), 200-219. <https://doi.org/10.1177/1077558714563763>